

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 25 février 2016

Absents excusés : Mme Karelle MICHEL, M. Tony PIRAT

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 25 février 2016, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 4 février 2016 :

Subvention « dotation d'équipement des territoires ruraux » : DETR 2016

- Après avoir pris connaissance des conditions d'attribution de la subvention DETR 2016, un dossier est présenté pour le projet de réfection du toit de la mairie (couverture, charpente et zinguerie).
- Montant de la dépense chiffrée par l'entreprise MANSIAT Alain en juin 2014 : 38 356.23 HT soit 46 027.48 € TTC.
- Subvention escomptée : 30 % du montant hors taxes soit 11 507.00 €.
- Somme restant à la charge de la commune : 26 849.23 €.

Terrains dans les Jardins : réponses définitives

- Les propriétaires ont donné leur accord pour l'achat de leurs terrains par la commune à 17.50 € le mètre carré.
- Surface à acquérir : 4 794 m² à 17.50 € le mètre carré = 83 895.00 €, frais de notaire en sus.

Point sur le dispositif « voisins vigilants »

- Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des référents participation citoyenne : voisins vigilants
- Il s'agit d'une liste confidentielle.
- Une prochaine réunion sera prévue avec la gendarmerie dans le courant du mois de mars pour la mise en place du dispositif.

Curage des lagunes : lancement de la consultation des entreprises

- Un cahier des charges nous a été fourni par la Chambre d'Agriculture ; il est à compléter en fonction de données fournies par le Département de Saône et Loire, pôle appui technique.
- Ensuite lancement de la consultation auprès de 3 entreprises.

Choix des investissements pour 2016

- Compte-rendu de la visite de la commission des bâtiments par Mme FERRIER Solange, 1^{ere} adjointe :
 - Toit de l'église dégradé sur le porche
 - Vestiaires du foot : il faut recharger en plâtre un plafond pour que la peinture « tienne » devis de l'entreprise PUTIN à venir.
 - Passerelle entre le bourg et la Maladière

- Avis de M. PUTIN : à nettoyer par les agents techniques et ensuite peinture : devis à venir.

Questions diverses :

- Cessation d'activité de M. CAMPI (fromages) sur le marché du jeudi
- Travaux du département, à l'automne 2016, à hauteur de la propriété BOUVARD afin de permettre la construction d'un mur en gabion
 - Compte rendu de Mme FERRIER Solange qui s'est rendue sur place avec M. Marc GUIGUE, responsable de l'unité ingénierie de la direction des routes et des infrastructures.
 - Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, la commune sera peut-être amenée à déplacer le réseau d'assainissement à proximité mais cela sera précisé lorsque l'étude sera complètement terminée.
- Projet d'ERDF : suppression de la ligne aérienne moyenne tension du Malichy (enfouissement du réseau HTA départ CONDAL)
- Radio Bresse : projet d'un partenariat avec les communes en proposant un rendez-vous spécifique « le journal des communes » : chronique hebdomadaire, diffusée quotidiennement, dans laquelle les maires peuvent déposer toutes informations concernant leurs administrés et pouvant également intéresser la population ; la contribution est de 0.09 euros par habitants – Accord pour adhérer et signer la convention.
- Département de Saône et Loire, direction de l'insertion et du logement social pour le fonds de solidarité logement (FSL) : le FSL permet d'accorder des aides telles que le dépôt de garantie, le cautionnement, le 1^{er} loyer, pour ce qui concerne l'accès au logement, ou de prendre en charge, dans le cadre du maintien dans le logement, des impayés de loyers, d'énergie ou d'eau notamment. Coût de la cotisation : 0.35 € par habitant : accord pour adhérer car le FSL est susceptible de bénéficier aux habitants de la commune.
- Eclairage du parking du magasin PROXI : pour améliorer la sécurité de ce commerce, régulièrement cambriolé, une entrevue a eu lieu avec M. Stéphane PROST du SYDESL pour ajouter un lampadaire branché sur l'éclairage public ; ce dernier a établi un devis de 1 700.00 € hors taxes à la charge de la commune. Cette proposition sera de nouveau discutée.
- FNACA : manifestation du 19 mars 1962, le samedi 19 mars 2016, à 11 heures : vin d'honneur à la salle polyvalente.
- Contrat aidé : se renseigner sur les contrats possibles pour éventuellement subvenir aux besoins du fleurissement.
- Mme BOURDON Marie-Paule : demande que le bulletin municipal soit téléchargeable sur le site internet de la commune, ainsi que le calendrier des fêtes.
- M. CHAMBON : courrier à faire à la DRI pour les priorités à droite.
- Prochain conseil municipal : jeudi 31 mars 2016.

Varennes-Saint-Sauveur, le 4 mars 2016.

**Le Maire,
Jean-Michel LONGIN**